

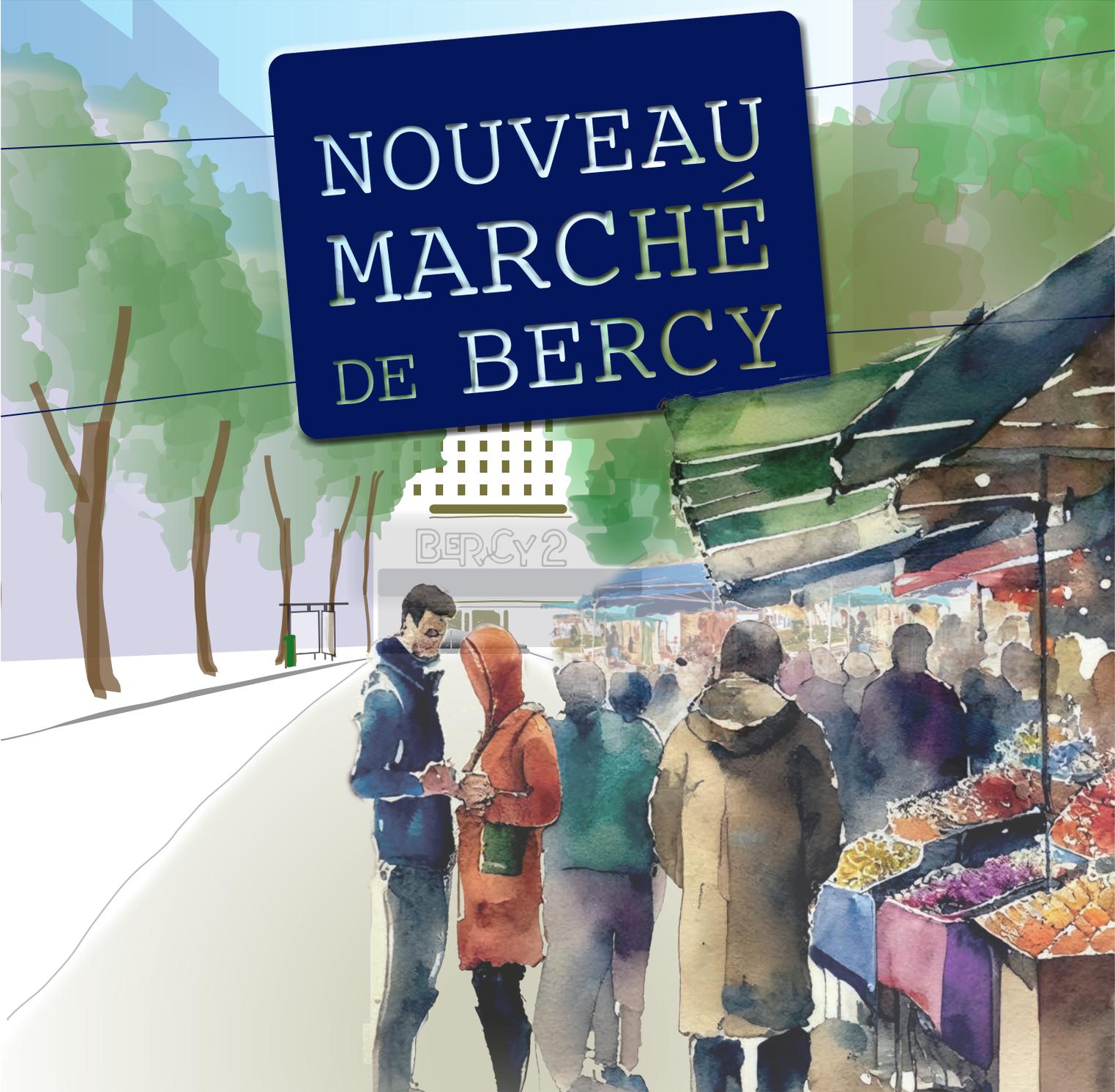
Charenton

n° 274

Mars 2023

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



NOUVEAU
MARCHÉ
DE BERCY

DÉCRYPTAGE
**Le Conseil
des seniors** *page 10*

GRAND ANGLE
Le budget 2023
page 15

EN DIRECT
**Le budget participatif,
c'est parti !** *page 12*

AU QUOTIDIEN
**Expérimentation d'un
nouveau marché** *page 24*

FINANCES COMMUNALES ASPHYXIÉES

INVESTISSEMENTS

& SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

SACRIFIÉS PAR L'ÉTAT

LES MAIRES DISENT

NON !

am94.fr

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

06 En bref

08 En direct

10 Décryptage "Le budget Participatif"

12 En direct

15 GRAND ANGLE

*Tout savoir
sur le budget 2023*

19 Citoyens de demain



23 Au quotidien

26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • Directeur de la publication Hervé Gicquel • Rédactrice en chef Céline Lormier (01 46 76 47 93) • Ont collaboré à ce numéro Laurinda Amorin, David Custodio, Céline Khiari, Céline Lormier, Mylène Sacksick-Leiblang • Photos Jean-François Deroubaix, Jérôme Forçard • Conception Graphique Annabelle Brietzke • Mise en page JM. Hillereau, C.Lormier • Impression Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires Distribution Abdellatif Aichi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

À l'occasion de la séance du conseil municipal, qui s'est déroulée le 15 février dernier, nous avons délibéré et voté le budget pour l'année 2023. Véritable feuille de route des actions qui seront menées dans les mois à venir, ce budget vient confirmer les ambitions que notre Municipalité porte pour renforcer le dynamisme de notre commune et surtout améliorer encore sa qualité de vie en se distinguant en matière de solidarité, de sécurité et de développement durable.

En 2023, sans augmenter la part communale du taux des impôts, nous maintiendrons le même niveau de services aux usagers tout en faisant face à la crise économique et énergétique. Nous poursuivrons également la réalisation de nos grands projets, conformément à notre programme approuvé par les Charentonnais.

Dans un contexte extrêmement difficile pour les collectivités, Charenton résiste. Cependant, l'avenir demeure incertain pour l'ensemble des collectivités territoriales. C'est la raison pour laquelle je soutiens la campagne d'information de l'Association des Maires du Val-de-Marne dont le slogan est clair : "Investissements et services de proximité sacrifiés par l'Etat, les Maires disent non !". Les finances communales sont étranglées par une augmentation des dépenses, dont certaines liées aux décisions de l'Etat, et une baisse des recettes. Les Maires du Département souhaitent que l'Etat soit davantage à leurs côtés pour maintenir les services publics locaux qui seront mis à mal si le contexte actuel perdure.

Les derniers jours ont été marqués par d'importants échanges concernant la ZAC Charenton-Bercy dont l'objectif est l'émergence d'un écoquartier, désenclavant le sud-ouest de notre ville afin de le

connecter au 12^e arrondissement de Paris. Notre Municipalité travaille depuis 2016 avec l'Etat et plusieurs partenaires dont la SNCF pour concrétiser cette opération d'aménagement de grande ampleur, lauréate de l'appel à projets "Inventons la Métropole du Grand Paris".

En effet, le dépôt du premier permis de construire requiert l'autorisation de la SNCF, en qualité de propriétaire d'une partie des volumes fonciers pour réaliser une dalle en surplomb de l'emprise ferroviaire. Or, après 6 ans de travail en étroite collaboration, cette entreprise publique exige la mise en œuvre de nouvelles études techniques pour garantir la bonne articulation de leurs activités ferroviaires avec le déploiement de cette ZAC.

Avec l'ensemble de nos partenaires mais aussi Michel Herbillon, notre Député et Christian Cambon, notre Sénateur, nous sommes intervenus auprès des Ministres de l'Ecologie et du Logement. Nous restons mobilisés pour que cette nouvelle demande de la SNCF ne ralentisse pas la concrétisation de cette opération. Comme je l'ai toujours fait depuis que nous travaillons à la transformation de ce quartier, j'ai souhaité en informer les membres du Conseil Municipal lors de notre dernière assemblée comme les habitants à travers ces quelques lignes. Il est normal sur un projet d'une si grande envergure, qui s'échelonne sur plus de 15 ans, de connaître des aléas et des incertitudes. Notre objectif est de trouver des compromis pour concrétiser cette opération emblématique du Grand Paris.

Par ailleurs, et pour défendre les intérêts des Charentonnais, j'ai obtenu, à force de persévérance au cours des derniers mois, d'être associé aux diverses réunions entre les représentants de la ville de Paris et de la Préfecture de Police concernant les modalités d'organisation de la Foire du Trône qui se tiendra du 31 mars au 29 mai prochains.

A ma demande expresse, ils ont accepté que la sortie du boulevard périphérique "Porte de Charenton" soit fermée, à titre expérimental, chaque fin de semaine et jour férié à certains horaires de forte affluence sur décision de la préfecture de police. Cette disposition doit permettre d'amoindrir les flots incessants de véhicules qui se déversent avenue de Gravelle, entraînant une congestion du nord de la ville comme l'année dernière. Nous espérons que cette action sera efficace et pérennisée pour ne pas revivre les écueils de l'édition 2022. Nous déploierons à nouveau des barrages filtrants dans certaines des rues de Charenton jouxtant le Bois de Vincennes les week-ends et jours fériés.

Comme je l'ai souvent indiqué, sans ostraciser les forains, je souhaite vivement que la Foire du Trône soit organisée dans un site francilien plus adapté que le Bois de Vincennes dont la vocation première est d'être un espace vert étoffé et sauvegardé.

La gestion des collectivités n'est pas un long fleuve tranquille. Elle est semée d'embûches et avec l'équipe municipale nous avons à cœur de relever les défis permanents qui se présentent à nous car c'est notre sens de l'engagement pour défendre les Charentonnais et notre ville que nous aimons tant.

< RETOUR EN IMAGES >



NUIT DE LA SOLIDARITÉ | La Municipalité, le Centre Communal d'Action Sociale de Charenton et des associations telles que la Croix-Rouge et Sant' Egidio ont participé, le 26 janvier dernier, à la Nuit de la Solidarité de la Métropole du Grand Paris. Cette nuit-là, des équipes ont sillonné la ville et sont allées à la rencontre des personnes en difficultés sur le territoire. Il faut noter que cette mobilisation s'inscrit dans le travail régulier que la commune et ses partenaires mènent tout au long de l'année pour identifier et aider ces publics fragiles.



COMMÉMORATION | Le 27 janvier, Charenton s'est recueillie au Monument aux Morts à l'occasion de la journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité. La Municipalité était représentée par Jean-Marc Boccara, Adjoint au Maire en charge de ce secteur, entouré, par des membres de l'équipe municipale et du Monde combattant. Outre le recueillement réservé aux victimes, cette journée permet de rappeler l'importance du devoir de mémoire concernant la Shoah et les génocides pour mieux réaffirmer les valeurs humanistes qui fondent la démocratie.



SOIRÉE DES ATELIERS | Guitares, batterie et micros étaient de sortie, le 11 février dernier, à l'espace jeunesse. La salle, de son côté était comble, pour assister à la soirée des ateliers socioculturels du Service municipal Jeunesse. Une belle soirée durant laquelle le bonheur était autant sur scène que parmi le public !

RÉHABILITATION D'UNE RÉSIDENCE SOCIALE | Le 9 février dernier, le bailleur social Emmaüs Habitat, représenté par son Président et son Directeur général, a inauguré, en présence du Maire, Hervé Gicquel, de Pascal Turano et de Claudia Yango, la fin de la réhabilitation de la résidence sise 18 à 24, rue de l'Archevêché.

Les travaux d'une durée de 18 mois auront notamment permis le traitement des façades par un ravalement et la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur mais également l'installation d'un nouveau local à ordures ménagères ainsi que le traitement des pièces humides dans les 95 logements que compte cet immeuble. Encore une excellente réalisation effectuée au sein du parc social charentonnais !



< RETOUR EN IMAGES >



SALON DE CHARENTON | Salle comble pour l'Espace Art et Liberté à l'occasion du vernissage du 69^e Salon de Charenton. Pour cette nouvelle édition, l'invité d'honneur était le peintre Laurent Dauptain. Comme toujours, d'autres artistes ont été salués pour leur qualité artistique. Découvrez le palmarès 2023...

Prix de la Ville

Prix Peinture : Carlos Narino pour son œuvre "Paysage"

Prix Sculpture : GAB pour son œuvre "Suzanne"

Prix Photographie : Michèle Binhas pour son œuvre "Japan nostalgia"

Prix Gravure : Consuelo Barbosa pour son oeuvre "L'eau qui coule"

Prix du Lion's Club

Paola Le Gallo pour son œuvre "Suzanne"

Prix Boesner

Xavier Auffret pour son œuvre "Paysage"



NUIT DE LA LECTURE | La fête de la nuit de la lecture est toujours un moment fort pour les médiathèques de Charenton mais quand notre ville a la chance d'accueillir la marraine de l'édition 2023 en la personne de Marie Darrieussecq, c'est encore mieux ! Les participants ne s'y étaient pas trompés en venant nombreux, le 21 janvier, rencontrer cette auteure de grande qualité qui les a enchantés par son caractère particulièrement chaleureux et accessible.

NUIT DES CONSERVATOIRES | Une nouvelle fois, le conservatoire André Navarra s'est mobilisé pour participer et faire participer mélomanes avertis ou simples amateurs à la fête nationale de la nuit des conservatoires qui se déroulait le 27 janvier dernier. Tour à tour à l'Espace Art et Liberté et dans les salles du conservatoire Charentonnais, les démonstrations des élèves se sont succédées pour le plus grand plaisir de tous les participants.



LA MUNICIPALITÉ DIT "STOP!"

Incivilités dans les parcs et jardins



Depuis plusieurs mois, des dégradations importantes sont relevées sur les végétaux et en particulier les arbres et arbustes plantés dans le Parc de Conflans, le square du 11 novembre et sur le parvis de la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie rue du Séminaire de Conflans.

Eu égard à la nature de ces dégradations, largement complétées par la présence de déjections canines en ces mêmes points et aux témoignages recueillis, il s'avère que ces dommages sont certainement dus à des chiens de grande taille non tenus en laisse par leurs propriétaires.

La Municipalité ne saurait tolérer de telles incivilités plus longtemps!

A ce titre, mais aussi afin d'assurer la sécurité des usagers de ces espaces publics, elle met tout en œuvre pour faire appliquer scrupuleusement la réglementation régissant la présence canine dans les parcs et jardins publics ainsi que le respect de la flore en place. Les protagonistes peuvent être verbalisés pour chien non tenu en laisse, contravention de la deuxième classe (35 euros à condition qu'il existe un arrêté municipal, ce qui est le cas sur Charenton dans les parcs et jardins). Ils peuvent aussi être verbalisés pour les déjections canines en troisième classe (68 euros pouvant aller à 450 euros). Enfin pour la dégradation bien public ayant entraîné un dommage léger (ce qui est le cas) les auteurs encourent jusqu'à deux ans d'emprisonnement et jusqu'à 30000 euros d'amende.



JUSQU'À JUIN 2023

Projet de modernisation du chantier de nettoyage des TGV

Depuis mi-2022, le Technicentre Sud-Est Européen a amorcé la modernisation de certaines de ses installations. Ces travaux, indispensables, visent à rénover des équipements vétustes et à les adapter au TGV M, la toute dernière génération de TGV plus moderne et plus écologique.

Cette intervention porte sur la rénovation du chantier de nettoyage des trains à grande vitesse, un secteur du technicentre Sud-Est Européen équipé de 11 quais dont une partie seulement avait été restaurée il y a quelques années.

DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE CHANTIER MARS-JUIN 2023

MARS :

- Travaux de déconstruction des deux derniers quais
- Les travaux lourds seront réalisés uniquement en journée pendant environ trois semaines
- Dépose de l'ancienne passerelle d'accès aux quais

AVRIL :

- Pose de la nouvelle passerelle d'accès aux quais
- Remplacement des réseaux, notamment pour l'eau, l'électricité, et la distribution de produits d'entretien

MAI - JUIN :

- Travaux de finition
- Travaux d'adaptation de trois quais modernisés il y a quelques années

JUIN 2023 : FIN DES TRAVAUX

Les opérations en cours consistent principalement à moderniser de fond en comble quatre quais du chantier de nettoyage situés à l'intérieur du technicentre. L'état de ces quais est aujourd'hui très dégradé.

Ces travaux relatifs au chantier de nettoyage des TGV ont commencé à l'automne 2022 et prendront fin en juin 2023. Deux quais ont déjà été complètement rénovés et le début d'année 2023 a été consacré à des travaux de finition et d'adaptation sur un quai préalablement modernisé, pour le rendre conforme aux besoins du futur TGV-M.

Aujourd'hui, restent encore deux quais à moderniser : ce sera la dernière intervention intégrant des travaux de déconstruction. Les travaux de nuit devraient se terminer en avril 2023.

La SNCF vous prie de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée.

Pour toute question liée aux travaux, n'hésitez pas à contacter l'adresse suivante : travaux_chantierdenettoyage@sncf.fr

LE 1^{ER} AVRIL

La ressourcerie des jardiniers Plant B s'invite à Charenton



L'arrivée du printemps annonce le retour au jardin et au balcon. Vous avez des pots de fleurs ou outils à donner ? Vous souhaitez faire le tri dans vos livres de jardinage ?

Pots de fleurs, outils, plantes, graines, livres, mobiliers et vêtements de jardiniers : en bon ou mauvais état, déposez tous vos dons auprès de Plant B samedi 1^{er} avril, place Aristide Briand, entre 9h et 17h. Un atelier "une nouvelle jeunesse pour vos outils" sera également proposé entre 9h et 12h.

Plant B, c'est quoi ? Une ressourcerie des jardiniers, une plateforme dédiée au réemploi qui offre une seconde vie aux objets de jardin. Ils sont collectés, triés, réparés puis revendus à la boutique à prix solidaire ou redirigés vers les filières de recyclage. Le Plant B, c'est aussi un espace agréable et convivial, où chacun

vient cultiver et se cultiver, bouquiner, consommer de manière responsable et découvrir des initiatives pour retrouver un lien à la nature ! Le Plant B est installé à Bercy Beaucoup, en face du 20 boulevard Poniatowski, 75012 Paris (arrêt de tram T3 Baron le Roy). Ouverture le week-end en avril (10h-18h), puis, à partir du printemps, du mercredi au samedi (14h-19h).

Pour plus d'informations : www.leplantb.org

DERNIER RAPPEL

Cours d'apprentissage vélo pour adultes

La Ville de Charenton vous offre la possibilité d'apprendre le vélo gratuitement en 10 séances, du 29 mars au 17 juin 2023 ! Encadré par deux moniteurs professionnels d'une vélo-école partenaire, vous pourrez bénéficier de 10 séances d'apprentissage gratuites. A la fin de ces cours, l'objectif est d'être capable de circuler à vélo dans la ville, sereinement et en toute sécurité. Ces cours s'adressent à des adultes ne sachant pas faire de vélo. Par petit groupe de 15, chaque semaine, vous pourrez participer à une séance de 2h en plein air dans un site protégé puis dans les différents quartiers de Charenton. L'ensemble du matériel (vélo, casque, gilet) vous sera fourni. En plus d'apprendre à rouler à vélo (tourner, pédaler, rester en équilibre, gravir une pente, etc.), quelques bases théoriques sur l'entretien du vélo et la sécurité routière vous seront dispensées.

Deux horaires sont proposés :

- Le mercredi, de 9h à 11h - du 29 mars au 14 juin 2023
- Le samedi, de 10h30 à 12h30 - du 1er avril au 17 juin 2023

Une fois votre groupe choisi, il est attendu de la part de l'élève la plus grande assiduité possible. Veuillez-vous inscrire au créneau qui correspond le plus à vos disponibilités.

N'attendez pas, les places sont limitées !

Renseignements et inscriptions : ecologie-urbaine@charenton.fr ou 01 46 76 46 72



FOIRE DU TRÔNE 2023

Une édition sous haute surveillance

Après plusieurs mois d'échanges, le Charenton Magazine fait le point sur l'organisation 2023 de la Foire du Trône qui se tiendra du vendredi 31 mars au lundi 29 mai 2023.

En effet, l'édition 2022 de la Foire du Trône, sur la pelouse de Reuilly, à l'entrée du Bois de Vincennes dans le 12^e arrondissement de Paris, avait atteint un niveau inégalé de nuisances. Après deux années d'interruption en raison de la crise sanitaire, le public avait manifestement privilégié l'usage de leurs voitures plutôt que des transports en commun pour se rendre à cette manifestation et la commune de Charenton-le-Pont en avait directement subi des conséquences inédites.

Face aux multiples problèmes de stationnement et de circulation dans les rues jouxtant le Bois de Vincennes, notre Municipalité avait mis en place un dispositif de barriérage expérimental en fin de semaine qui avait pu protéger les riverains de cette manifestation.

La prochaine édition de la Foire du Trône se tiendra du vendredi 31 mars au lundi 29 mai 2023 inclus.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, Hervé Gicquel, Maire de Charenton-le-Pont, n'a eu de cesse d'interpeller les représentants de la Préfecture de Police et de la Ville de Paris pour que les Charentonnais ne subissent pas les mêmes nuisances en 2023. Dans le cadre de ses démarches, il a pu compter sur le soutien actif de Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, pour faire entendre sa voix au plus haut niveau. A la suite des réunions de travail, plusieurs éléments sont à souligner :

Fermeture expérimentale de la sortie du Boulevard Périphérique "Porte de Charenton" aux heures d'influence sur décision de la Préfecture.



[Hervé GICQUEL]

Maire de Charenton-le-Pont
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

J'ai insisté à chacune de mes rencontres pour que le Préfet de Police renforce de façon significative les équipes de police nationale sur le terrain pour encadrer cette manifestation d'envergure régionale. Les seuls effectifs du Commissariat du 26 rue de Conflans et des policiers municipaux charentonnais ne sont pas suffisants.

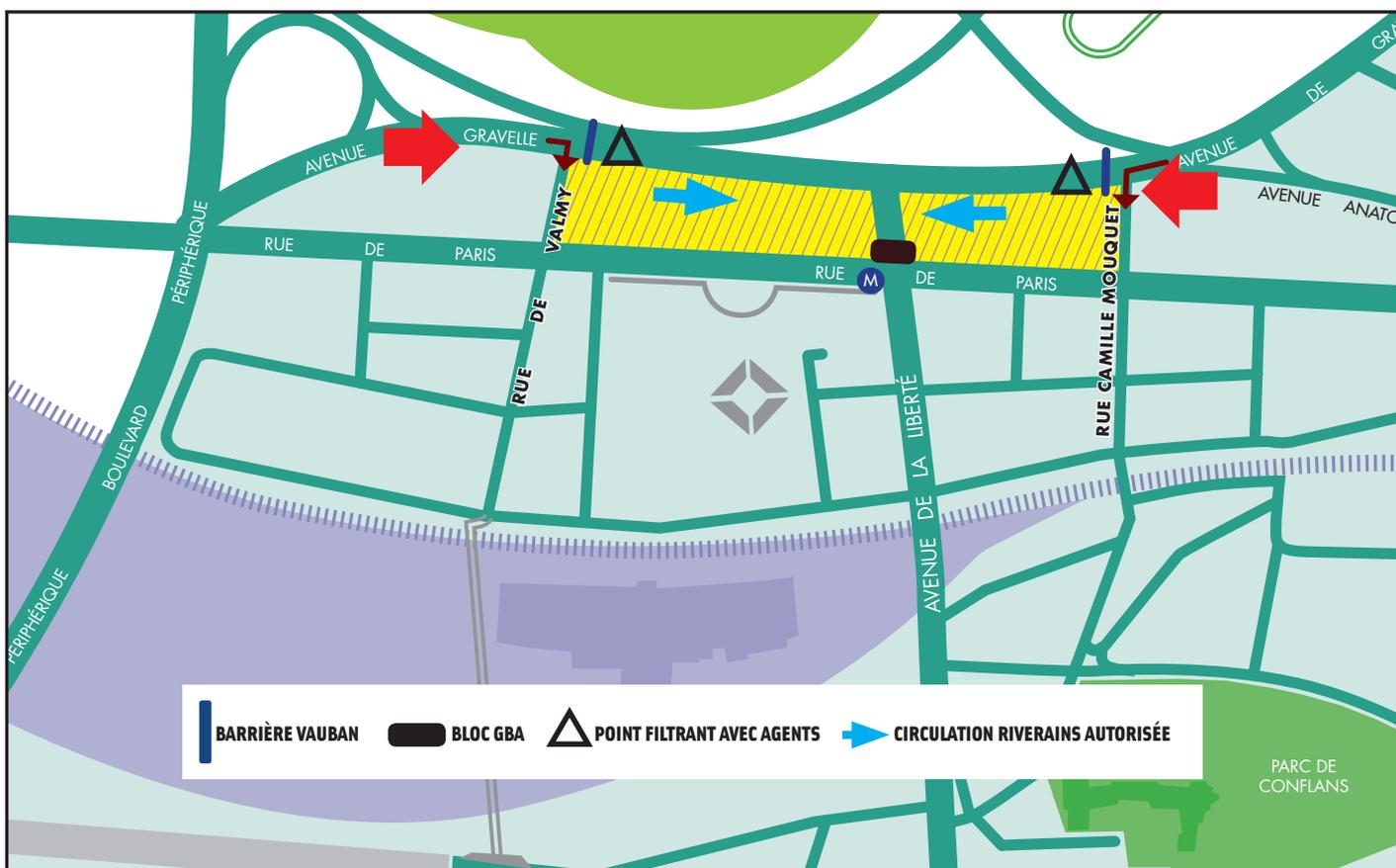


Il vient ainsi d'être obtenu que la Préfecture de police et la Municipalité parisienne adoptent enfin une position cohérente vis-à-vis de la gestion des accès routiers à la Foire du Trône. La sortie du boulevard périphérique "Porte de Charenton" sera fermée, à titre expérimental, chaque fin de semaine et jour férié sur certains horaires de forte affluence sur décision de la préfecture de police. Il s'agit d'une initiative pour éviter que les automobiles n'affluent dans le nord de Charenton. Ce fut une des principales causes des nuisances, l'année dernière alors qu'à l'inverse l'accès à ce même boulevard depuis Paris par la Route des Fortifications est bloqué tout au long de cet événement.

Reconduction du périmètre sécurisé dans certaines rues de Charenton jouxtant le Bois de Vincennes

En raison de l'efficacité de ce dispositif l'année dernière, la Ville mettra à nouveau en place des barrages filtrants le samedi de 15h à 20h et le dimanche et jours fériés de 16h à 19h dont la gestion sera confiée à sa police municipale, ses agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et une société de vigiles.

La Municipalité de Charenton met tout en œuvre pour limiter les nuisances de cette manifestation dont les Charentonnais subissent les conséquences. La Pelouse de Reuilly n'est pas adaptée à son accueil et le Bois de Vincennes ne peut pas être le lieu que Paris exploite de façon trop répétée pour des manifestations à caractère festif. Les élus charentonnais restent persuadés qu'un autre site francilien devrait être recherché pour accueillir les visiteurs et permettre aux forains de travailler dans de bonnes conditions.



Un périmètre sécurisé pour protéger les secteurs de la ville limitrophe de la pelouse de Reuilly qui connaissent les plus fortes tensions



[Pascal TURANO]

Premier Maire-Adjoint chargé de la sécurité, de la gestion du domaine public et de l'habitat social

La Municipalité de Charenton-le-Pont mobilisera également sa police municipale et ses ASVP 7 jours sur 7 pour sanctionner les automobilistes indécents et lutter contre les incivilités. Pendant la durée de la Foire du Trône, des agents de propreté interviendront en renfort, les fins de semaine, afin d'assurer l'entretien des espaces publics.

A compter du samedi 1^{er} avril, la Ville de Charenton mettra en place des barrages filtrants :

- Tous les samedis de 15h à 20h
- Tous les dimanches de 16h à 19h
- Les jours fériés de 16h à 19h

Lundi de Pâques	lundi 10 avril 2023
Fête du Travail	lundi 1 ^{er} mai 2023
Victoire 1945	lundi 8 mai 2023
Ascension	jeudi 18 mai 2023
Lundi de Pentecôte	lundi 29 mai 2023

Les Charentonnais pourront accéder au périmètre restreint en présentant une pièce d'identité et/ou un justificatif de domicile ou la carte grise de leur véhicule.

Déviations Foire du trône

Les habitants doivent éviter de vouloir rejoindre Charenton par l'avenue de Gravelle, sortie périphérique extérieur, porte de Charenton. Il convient de privilégier la sortie porte de Bercy, longer le quai de Bercy et le quai des Carrières pour rentrer en ville.

Stationnement dans le parking du Centre Commercial Bercy II

Les organisateurs de la Foire du Trône proposeront des places de stationnement avec un tarif de 5 € pour 5 heures dans le parking du centre Commercial Bercy II, place de l'Europe, réservables uniquement sur le site : www.foiredutrone.com

Conseil des Seniors, c'est parti !

Assemblée née de la volonté d'implication des aînés dans la vie citoyenne, le Conseil des Seniors sera très prochainement mis en place à Charenton. Cette instance de propositions et de concertation est d'ailleurs en cours de constitution. Quel est son rôle, son mode de fonctionnement, qui peut candidater pour en faire partie ?



Envie de s'impliquer davantage dans la vie de la Cité ? Si vous avez plus de 60 ans et que vous êtes à la retraite, vous pouvez dès à présent - et jusqu'au 19 avril prochain, présenter votre candidature pour intégrer le Conseil des Seniors, actuellement en cours de constitution (voir encadré).

La volonté de créer cette instance de réflexion et de concertation à destination des seniors, date de 2021. En effet il y a deux ans, à l'occasion de la mise en place des cinq conseils de quartier, la

détermination municipale de placer le citoyen au cœur des décisions s'est faite clairement sentir. Ainsi, le conseil municipal poursuit sa dynamique forte, de prise en considération des préoccupations, des besoins et des attentes des aînés de la ville.

Décision a donc été prise de créer un Conseil des Seniors pour toute la durée de la mandature. Au programme, deux séances plénières et deux rencontres des groupes de réflexion, entre chaque plénière. Créée par voie de délibération au conseil municipal, cette instance vient de se doter d'une Charte.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Chacun d'eux permet de mieux appréhender ce que seront les enjeux pour demain. Les thèmes débattus pourront être très variés : urbanisme, transport, environnement, économie, bien-être et prévention, culture, loisirs, sports, etc. Ce seront ainsi aux seniors de plancher sur ce qui les intéresse plus particulièrement, afin d'améliorer les conditions de vie des Charentonnais.

Chacun des articles de cette Charte a son importance. Ainsi, l'article 2 porte sur la raison d'être du Conseil des Seniors : sa vocation est "la recherche du bien commun et de l'intérêt général. Il s'interdit la défense des intérêts particuliers. Il contribue par ses réflexions et ses propositions, aux décisions de la municipalité". En outre, cette nouvelle instance communale de consultation aura pour mission principale le recensement des observations et des propositions formulées par les personnes âgées, dans le but d'améliorer concrètement leur cadre de vie. Soudés autour d'un enjeu de neutralité, les membres du conseil mettront ainsi leurs expériences passées, au service de la communauté locale. Pour ce faire, le conseil travaillera en toute indépendance et dans le plus grand respect des libertés fondamentales de pensée et d'opinion. Autre grand principe : la confidentialité. En effet, ses membres s'astreindront à un devoir de réserve. Enfin, on notera que le Conseil des Seniors s'inscrira

volontairement dans le temps, par rapport à la durée d'une mandature municipale. L'Assemblée plénière est constituée pour trois ans, à partir de sa mise en place.

19 MEMBRES, DONT 11 À TITRE PERSONNEL

Le Conseil des Seniors sera constitué de dix-neuf membres : quatre représentants d'associations œuvrant auprès des seniors. L'amicale du 3^e âge et l'association Activités Seniors Charenton en feront partie, tout comme une association sportive et une association culturelle charentonnaises.

Le conseil sera également composé de deux représentants du secteur médico-social du territoire. Deux membres seront par ailleurs désignés par le Maire. Ils agiront en tant que personnes qualifiées pour assurer la présidence et la vice-présidence du Conseil des Seniors. Enfin, onze membres à titre personnel (candidats) finiront de composer cette instance délibérative.

Si le nombre de candidatures à titre personnel dépassait le nombre de onze, un tirage au sort public sera réalisé et une liste complémentaire serait alors établie.

Tous ensemble réunis, ces membres constitueront donc l'assemblée plénière du Conseil des Seniors. Le fonctionnement du conseil sera défini par un règlement intérieur lors de la première plénière, en complément de la Charte évoquée plus haut. Les chantiers sur lesquels les seniors travailleront pour lancer ce nouvel outil seront connus prochainement.

Zoom sur les modalités de candidature

Ouvert à tout citoyen ayant la volonté de participer à des actions concrètes visant le cadre de vie des aînés, le Conseil des Seniors sera composé de 19 membres. Parmi eux, 11 peuvent candidater à titre personnel.

Qui peut candidater ?

Il faut satisfaire aux conditions suivantes :

- Habiter Charenton en résidence principale
- Être à la retraite et ne plus avoir d'activité professionnelle
- Être âgé de plus de soixante ans
- N'être ni conjoint(e), ni concubin(e), ni compagnon/compagne d'un(e) élu(e) municipal(e)
- Deux conjoints, concubins ou compagnons ne peuvent siéger au conseil des seniors simultanément.

Où candidater ? Trois possibilités

Les candidatures peuvent être adressées :

- À l'Hôtel de Ville de Charenton, Conseil des Seniors - 48, rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont.
- Par mail à l'adresse : seniors@charenton.fr
- Dans l'urne "Conseil des Seniors", en mairie

Attention : vous avez jusqu'au 15 avril au plus tard pour candidater !

Deux éléments à ne pas négliger :

Nombre de candidatures

Si le nombre de candidatures à titre personnel dépassait le nombre de onze, un tirage au sort public serait effectué. Une liste complémentaire serait alors établie.

Perte de qualité de membre

La qualité de membre du Conseil des Seniors peut se perdre, par :

- La démission de l'intéressé
- Par deux non-participations consécutives et non justifiées aux activités du Conseil
- Par radiation sur décision du Conseil des Seniors, pour manquement au devoir de réserve en application des statuts ou pour motif grave
- Automatiquement, à l'échéance du mandat de trois ans.



[Chantal LEHOUT-POSMANTIER]

Adjointe au Maire
Seniors et Résidence Jeanne d'Albret

Notre collectivité n'a de cesse, depuis plusieurs années maintenant, de mettre en œuvre tout un ensemble de dispositifs et d'initiatives visant à encourager le développement de la démocratie participative : Conseil municipal des Jeunes, Comité citoyen dans le cadre du projet Charenton-Bercy, Comité de suivi du Plan Vélo, Conseils de quartiers ... Nous avons donc à cœur de parfaire cette entreprise salubre qui, chaque jour, nourrit



[Lorenzo SCAGLIOSO]

Conseiller municipal

l'intérêt général et contribue à la pérennisation du bien commun. C'est pourquoi, en vertu des engagements formulés dans notre programme et afin de garantir une représentation exhaustive du spectre générationnel local, le Conseil des Seniors s'apprête à voir le jour au sein de notre collectivité. Ce sera l'occasion pour nos aînés de s'exprimer sur des thématiques qui les animent dans un souci d'amélioration de leur cadre de vie à Charenton.

Nous pouvons collectivement nous réjouir de cette démarche qui s'inscrit pleinement parmi les grands enjeux démocratiques de notre époque. En effet, l'implication des citoyens dans la vie de la cité constitue la clé de voûte des nouvelles pratiques de gestion communale.

Permettre à chacun de s'investir pour l'avenir de sa ville : telle est l'ambition que nous portons avec ce projet.

1^{ER} BUDGET PARTICIPATIF

DÉPOSEZ VOS IDÉES

Le premier Budget Participatif charentonnais commence le 15 mars 2023 ! C'est le moment d'imaginer et de proposer des projets pour votre ville. Durant deux mois, vous allez pouvoir déposer vos projets afin de contribuer au dynamisme de Charenton. Venez rencontrer l'équipe lors des ateliers de rue et soyez partie prenante dans l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de votre ville ! 400 000 euros sont dédiés à la réalisation de vos idées...

La Ville propose aux Charentonnais, à partir du 15 mars 2023, un nouveau dispositif permettant de contribuer activement aux réflexions visant à améliorer et contribuer au bien-être de ses habitants.

Après la création des conseils de quartier fin 2021, le Budget Participatif charentonnais va offrir un nouveau canal de dialogue entre la Municipalité et ses concitoyens.

Pour cela, il est prévu une enveloppe de

400 000 euros pour la première édition qui courra sur deux années. Ces fonds seront destinés à financer les idées des Charentonnais qui auront reçu le plus de votes de la part de l'ensemble des habitants à partir de 16 ans.

Première phase : le dépôt des projets

Durant deux mois, du 15 mars au 15 mai, vous pourrez déposer votre idée sur la plateforme numérique de la ville.

Une fois cette première étape réalisée, toutes vos idées seront étudiées par les services municipaux afin de déterminer si elles respectent bien les critères existants.

Afin que les projets puissent être maintenus dans la seconde étape du dispositif sur la phase de vote, ils devront répondre aux critères dits de "recevabilité" et "faisabilité":

- Être déposé par une personne résidant à Charenton-le-Pont ;
- Relever de l'intérêt général, à visée collective et répondre à un besoin social, éducatif, culturel ou environnemental identifié au niveau de la commune (et non à un besoin personnel) ;
- Être localisé sur le territoire communal ;
- Relever des compétences de la ville (inscrites dans la loi, permettant à la Ville de financer les projets proposés) ;
- Concerner des dépenses d'investissement (ex : travaux d'infrastructure, achat de bien et de matériels durables, etc.) ;

- Ne pas nécessiter une acquisition de terrains ou de locaux ;
- Ne pas être relatif à l'entretien courant et régulier de l'espace public par l'État, la Ville ou toute autre collectivité ;
- Avoir un coût de réalisation qui entre dans les enveloppes prévues ;
- Être techniquement, financièrement et juridiquement réalisable ;
- Être suffisamment précis pour être instruit par les services municipaux.

Deuxième phase : le dépôt des projets

Après les vacances d'été et dès les premiers jours de septembre, les projets ayant passé le filtre des étapes dites de "recevabilité" et de "faisabilité" seront soumis au vote des Charentonnais via la plateforme numérique, la fabrique citoyenne.

Durant deux mois, vous pourrez déterminer quelles sont les idées qui vous paraissent les plus pertinentes à mettre en œuvre.

Afin d'accompagner au mieux les étapes de dépôt de projet et de vote, des ateliers de rue seront proposés au fil de l'eau. Répartis sur l'ensemble de la ville et à raison de deux ateliers par quartier, des facilitateurs vous accompagneront dans la réflexion, la formulation et le respect des critères indiqués.

Si vous avez des idées pour votre ville mais que vous doutez du bon respect des critères ou de sa localisation, rendez-vous sur les ateliers de rue indiqués dans l'encart afin d'être guidés et soutenus. Vous pouvez par ailleurs écrire à democratie@charenton.fr pour toute question.



Les résultats seront annoncés en décembre 2023.

À tout moment, vous pouvez suivre le déroulé de toutes les étapes sur la plateforme citoyenne. Tous les projets seront visibles avec le suivi réalisé par les services municipaux.

Si vous avez une idée et vous souhaitez la soumettre à la réflexion de la Municipalité, rendez-vous donc sur la fabrique citoyenne ou le site de la Ville, www.charenton.fr où vous serez redirigé.

Tous les habitants de Charenton, dès 16 ans, sont habilités à déposer un projet à titre individuel, quelle que soit leur nationalité, et jusqu'à trois projets par personne. Les enfants peuvent aussi participer, à condition de solliciter un proche de 16 ans ou plus pour les accompagner et être le point de contact de la Ville à l'enregistrement en ligne du projet.

- 150 000 euros seront affectés à des projets valables à l'échelle de la ville :
- 250 000 euros seront affectés à des projets relevant de critères géographiques (50 000 euros maximum accordés pour chaque budget) avec au moins un projet lauréat par quartier.

Pour soumettre une idée, rendez-vous, dès le 15 mars, sur le site de la fabrique citoyenne et cliquez sur l'onglet "Déposez votre projet". Ce dernier sera visible dès l'ouverture de la phase de dépôt. Il ne vous restera plus qu'à suivre les instructions !

Chaque habitant devra renseigner les informations suivantes :

- Nom du projet
- Nom et coordonnées du porteur de projet
- Localisation du projet
- Description du projet

**Ateliers de rue:
VENEZ
À NOTRE RENCONTRE!**



Quartier	Date	Lieu	Heure
Valmy	Jeudi 16 mars	Place des Marseillais	16h30-20h30
Bercy	Vendredi 24 mars	Place de l'Europe	15h00-19h00
Pasteur	Samedi 25 mars	Médiathèque des quais 36, quai des Carrières	10h30-14h30
Bercy	Samedi 8 avril	Ressourcerie éphémère 14, place Henri d'Astier	13h30-17h30
Pont	Mardi 11 avril	Place Jules Noël 47, rue de Paris	16h00-20h00
Centre	Mercredi 19 avril	Marché du Centre Entrée av. Anatole France	10h00-14h00
Valmy	Jeudi 20 avril	Métro Liberté 137, rue de Paris	16h30-20h30
Pont	Jeudi 11 mai	Entrée de ville 1, rue du Pont	16h30-20h30
Centre	Samedi 13 mai	Place Aristide Briand Fête du vélo	11h00-15h00
Pasteur	Samedi 13 mai	Fête des jardins Résidence Bobillot -1 place Bobillot	11h00-15h00



Chaque particulier peut déposer 3 projets maximum par édition du Budget Participatif. Si deux projets (ou plus) présentent des similitudes, les porteurs de projets en seront informés et pourront se regrouper pour porter le projet d'une seule voix. Sur chacun des ateliers de rue indiqués, vous aurez l'occasion d'échanger avec les

facilitateurs et d'obtenir des indications sur les modalités de dépôt et de vote.

Ces ateliers de rue ont été équitablement répartis sur l'ensemble du territoire charentonnais afin de donner l'occasion à toutes et tous de participer, de déposer des projets et de voter.

Pour plus d'informations

Direction de la Communication
Démocratie participative et Citoyenneté
0146764884 - democratie@charenton.fr

La Fabrique citoyenne : <https://lafabriquecitoyenne.charenton.fr>
Ville de Charenton : www.charenton.fr



DIGITAL CLEANUP DAY

Une semaine pour se moderniser en faveur du Numérique Responsable

Le Digital Cleanup Day est la Journée du nettoyage numérique, en France et partout dans le monde. L'objectif de cet événement est de créer les conditions d'une prise de conscience globale de l'impact environnemental du numérique en déployant des actions de sensibilisation au numérique responsable dans un esprit convivial et permettant d'engager concrètement le premier pas : d'une part, en nettoyant les données et, d'autre part, en offrant une seconde vie à nos équipements numériques.

Depuis 2 ans, la Ville s'associe à cet événement et propose cette année aux Charentonnais de participer à trois challenges :

Du lundi 13 au samedi 18 mars

- "Nettoyons nos données à Charenton !" pour supprimer nos données stockées sur nos équipements et sur les cloud.

Le samedi 18 mars de 10h à 17h - Place Aristide Briand

Un stand sera installé pour collecter vos anciens équipements numériques (PC portables & tablettes, smartphones, écrans, souris, imprimantes, périphériques ou tout autre équipement DEEE numérique...) avec deux opérations :

"Recyclons nos équipements numériques à Charenton!"

- Pour récolter vos équipements numériques non fonctionnels afin de favoriser leur fin de vie.

JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE NUMÉRIQUE
DIGITAL CLEANUP DAY 2023

du Lundi 13
au Samedi 18 mars 2023

NETTOYONS
nos données
& RECYCLONS
nos équipements
numériques
à Charenton !

Samedi 18 mars 2023 de 10h-17h
place Aristide BRIAND

Grande collecte et réemploi de matériel numérique (PC portables & tablettes, smartphones ou tout équipement DEEE numérique...)

Détails et inscriptions sur Internet : charenton.fr/digital-cleanup

Nouveau "Une seconde vie pour vos équipements numériques à Charenton!"

- Pour ressortir vos anciens équipements fonctionnels et leur donner une seconde vie au niveau local (protéger, réutiliser, donner, réparer).

Retrouvez l'ensemble du dispositif sur charenton.fr/digital-cleanup



ENVIRONNEMENT

Charenton poursuit l'acquisition de véhicules propres avec le soutien de la Métropole du Grand Paris

La ville poursuit le renouvellement de sa flotte automobile afin de la rendre plus respectueuse de l'environnement. A ce titre, elle a acquis ces derniers mois un utilitaire léger électrique et 2 camions bennes GNV pour un coût total de 98 487,77 euros HT. La Métropole du Grand Paris, afin d'inciter les villes à s'inscrire dans ce type de démarches, soutient financièrement les collectivités. A ce titre, elle a financé à hauteur de 31,5 % cet achat en versant à Charenton une subvention de 30 975 euros.



Tout savoir sur le budget 2023

C'est dans un contexte incertain, marqué par l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières, que le conseil municipal a adopté, le 15 février dernier, le budget de la Ville pour 2023. La Municipalité a fait le choix de rester fidèle au projet du mandat en assurant la protection des plus fragiles, en accompagnant et en encadrant le développement urbain, en poursuivant la modernisation des équipements structurants et en faisant du développement durable et de la tranquillité publique, des priorités.



Les chiffres clés du budget 2023



Patrick SEGALAT
Maire-Adjoint chargé des finances et des ressources humaines

L'élaboration du budget 2023 a été complexe pour la Ville, confrontée, comme toutes les autres collectivités territoriales, aux conséquences de la guerre en Ukraine, de la crise économique, et de l'inflation. Nos dépenses croissent notamment avec une explosion des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et de toutes les autres matières premières. Les charges de personnel augmenteront de 2,65 % après une variation inédite de +5,8 % en 2022. L'indice classique GVT (Glissement Vieillesse

Technicité) et la revalorisation du point d'indice, décidé par le gouvernement pour la fonction publique, expliquent en grande partie ce constat, sur un effectif municipal stabilisé d'environ 850 agents.

Cependant, notre ville résiste car elle s'est appuyée au cours des dernières années sur une gestion rigoureuse, et parce que nous avons toujours su être pragmatiques dans la mise en œuvre et le suivi de nos priorités. Nous avons aussi réduit drastiquement notre dette au fil des ans en évitant le recours à l'emprunt sachant que les taux d'intérêt repartent à la hausse. Ce budget est financé sans augmentation de la part communale des taux d'imposition et la concrétisation de nos projets repose sur nos capacités d'autofinancement. De plus, la vente du terrain de l'ex-lycée Jean Jaurès

qui a rapporté à la commune 16 millions constitue un acte de prudence pour traverser cette période troublée.

C'est un budget qui sécurise tous les services offerts aux Charentonnaises et Charentonnais, malgré les nombreuses difficultés. Il est porteur d'un programme d'investissements qui s'accroît davantage sur les volets essentiels de l'éducation, de la solidarité, et du développement durable tout en maintenant à très haut niveau tous les autres domaines qui contribuent au dynamisme de la Ville. C'est enfin un budget révélateur du besoin impérieux d'une grande rigueur en matière de gestion budgétaire, qui n'évite pas, pour autant, les interrogations et les craintes pour l'avenir qui sont relayées par l'Association des Maires de France comme celle des Maires du Val-de-Marne.

Les investissements majeurs pour 2023

La Ville poursuit la réalisation de plusieurs projets d'envergure dont le financement s'étalera sur plusieurs années, en matière de réhabilitation d'équipements sportifs, de modernisation des écoles ou encore de rénovation des espaces publics dans une logique de développement durable. Elle prévoit en 2023 des dépenses d'équipement à hauteur de 10.855.250 €, dont vous trouverez, ci-dessous, les principales illustrations.

Patrimoine Cadre de vie & Sécurité 5 879 544 €



- Aménagements liés au Plan vélo : 710.000 €
- Végétalisation des espaces publics du secteur Coupole Marseillais : 340.000 €
- Travaux de rénovation du jardin du Cardinal de Richelieu : 150.000 €
- Première phase des travaux du Square du 11 novembre : 100.000 €
- Création d'un jardin dans la cour de l'Hôtel de ville : 82.000 €
- Rénovation et embellissement de la voûte du Commandant Delmas : 300.000 €
- Extension du Centre de Supervision Urbain de la Police Municipale : 270.000 €
- Extension du parc des caméras et travaux de génie civil : 250.000 €

Vie Scolaire & Péri-scolaire 999.575 €



- Rénovation thermique et d'amélioration de la qualité de l'air de l'école élémentaire Aristide Briand : 185.000 €
- Ravalement école maternelle Valmy : 65.000 €
- Végétalisation de la Cour de l'école Pasteur : 15.000 €

Culture, Jeunesse & Sports 881.683 €



- Rénovation du Gymnase Maurice Herzog : 350.000 €
- Rénovation du terrain, modernisation de l'éclairage et création d'un bassin de récupération des eaux de pluie au stade de football Henri Guérin : 156.000 €
- Rénovation de la piste d'escrime et de la salle d'armes : 120.000 €

Famille, Solidarité & Seniors 768.540 €



- Aménagement d'un centre médical avenue Jean Jaurès : 100.000 €
- Participation au financement des ascenseurs du quartier Bobillot : 275.000 € (3^{ème} année de financement sur un programme échelonné sur 5 ans)
- Programme d'accessibilité PMR : 150.000 €

Développement Durable 871.520 €

fléchés
pour les initiatives écologiques

Associations 817.404 €

pour soutenir
les acteurs associatifs

Centre Communal d'action sociale 1.210.000 €

de subventions au CCAS
pour les actions solidaires

Baisse de la dotation versée par l'Etat et augmentation des contributions aux fonds de péréquation depuis 2012

Perte cumulée depuis 2012 de 53,2 millions €

- Dont 20,6 millions € de contributions pour les dépenses nationales et régionales de péréquation (FPIC et FSRIF)

- Dont 32,6 millions € pour la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) La DGF constitue la principale aide financière de l'Etat aux collectivités territoriales. La ville ne la percevra définitivement plus en 2023.

Pour mémoire son montant était encore de 4,9 millions € en 2012. Il n'a par la suite pas cessé de décroître.

22,52%

TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE

29,19%

TAXE FONCIÈRE BÂTIE

18,07%

TAXE D'HABITATION

(SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES,
MAJORATION DE 20%)



***Lors du Conseil Municipal du 15 février 2023,
les élus ont maintenu le niveau
des taux d'imposition communaux.***

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée pour tous les contribuables. Mais il n'en est rien pour les résidences secondaires. Certains propriétaires devront encore s'en acquitter cette année.

En 2021 déjà, 80 % des Français ne payaient plus de taxe d'habitation sur leur résidence principale. Instaurée dans la loi de finances pour 2020, la suppression de la taxe d'habitation concerne désormais tous les foyers. Depuis le 1^{er} janvier 2023, plus aucun Français ne doit s'en acquitter. À une nuance près.

Si cette suppression concerne les résidences principales, il n'en est rien pour les résidences secondaires. Les propriétaires ou usufruitiers d'un logement meublé qui n'est pas leur résidence principale auront bel et bien une taxe d'habitation à régler en 2023.

Depuis 2022, le taux de référence communal de taxe foncière sur les propriétés bâties est égal à la somme des taux communaux et départementaux appliqués en 2021 sur le territoire de la commune. Il est donc pour la Ville de 29,19 % soit 15,44 % (taux communal 2021) + 13,75 % (taux départemental 2021).

A noter

La taxe foncière s'applique à tous les biens immobiliers situés en France et chaque propriétaire la paie. C'est le dernier impôt local perçu par les collectivités territoriales. Pour calculer le montant de la taxe foncière, deux éléments rentrent en compte : le taux d'imposition qui est fixé par la collectivité (il est inchangé à Charenton) et la base d'imposition fondée sur la valeur locative du bien, évaluée par la Direction Générale des Finances Publiques. Chaque année, elle est revalorisée par l'Etat en fonction de l'inflation sur la base de l'ICPH (Indice des prix à la consommation harmonisé). En 2023, la revalorisation atteint 7,1%. Ce qui explique pourquoi, malgré la volonté de la Municipalité de maintenir la stabilité des taux d'imposition, la facture va augmenter en 2023 pour les Charentonnais assujettis à la taxe foncière.



Dispositif "Savoir rouler" Bientôt, un permis vélo pour les écoliers !

Dès le printemps prochain, 247 élèves de CM1 bénéficieront du programme interministériel et multi-partenarial "Savoir rouler à vélo" (SRAV). Celui-ci doit permettre aux enfants d'acquérir, avant leur entrée au collège, les bons réflexes pour circuler en autonomie et en toute sécurité sur la voie publique.

Après le "savoir nager", le "savoir rouler" ? En février dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité le lancement du programme "Savoir Rouler à Vélo" (SRAV), destiné à toutes les écoles élémentaires publiques de Charenton, pour l'année 2023. Dispositif destiné aux enfants de 6 à 11 ans, il vise à généraliser l'apprentissage du vélo, avant l'entrée au collège. Objectif : acquérir une pratique plus sécurisée du vélo. Développer une vraie autonomie sur la voie publique passe en outre par l'acquisition des règles de sécurité dès le plus jeune âge. Cette initiative interministérielle avait été lancée en 2019. Depuis, le programme SRAV a fait son entrée dans le code de l'éducation (loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 - art. 57) et s'intègre aujourd'hui pleinement au Schéma Directeur Cyclable du Plan Vélo de Charenton.

Concrètement, ce dispositif comporte trois grands blocs de compétences : "savoir pédaler" (bloc 1), pour maîtriser les fondamentaux du vélo, "savoir circuler" (bloc 2) afin de découvrir la mobilité en milieu sécurisé et enfin "savoir rouler" (bloc 3), pour apprendre à se déplacer en situation réelle. Au total, le SRAV représente généralement une dizaine d'heures d'apprentissage. À noter qu'en comparaison du dispositif "Permis Vélo", qui était jusqu'alors proposé par la Police Municipale, la grande

nouveauté réside dans le bloc 3, qui doit permettre d'apprendre à rouler en conditions réelles.

Six demi-journées de 3h

Pour mener à bien ce projet, la Ville a donc décidé de faire appel à un prestataire extérieur spécialisé, ProVélo Sud Île-de-France (association agréée Fédération Française des Usagers de la Bicyclette - FUB). Concrètement, le dispositif sera proposé à compter du printemps prochain aux 247 élèves de CM1 de la Ville. Pour cette année scolaire, cela représente douze groupes d'élèves répartis sur six écoles élémentaires.

Ambitieux, le programme se déroulera sur six demi-journées de 3 h, pour un total de 18 h d'apprentissage par groupe. Des sorties sur voie publique seront organisées. La partie théorique du dispositif sera l'occasion d'apprendre le code de la route, avec des illustrations pratiques issues des rues de la ville. Lors de la toute dernière séance, les enfants seront mis en position de tête de peloton afin de prendre à tour de rôle, les décisions quant à la circulation du groupe.

À la fin du programme, les élèves connaîtront donc les panneaux de signalisation, les règles de circulation et auront de bonnes bases pour évoluer sur la voie publique. La construction de ce dispositif, des parcours et des différentes étapes, se fera, au fil du temps, avec l'ensemble des partenaires du projet (prestataire, directions d'écoles et service Éducation).

Pour en savoir plus :

<https://www.sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/article/presentation>



SAV OIR ROULER

à vélo



Sortie au Château de Vincennes

Le 13 février, deux classes de 5ème du collège La Cerisaie avaient rendez-vous au Château de Vincennes pour des visites-ateliers mêlant musiques et danses du Moyen-Age et de la Renaissance.

Les élèves ont pu "ouyr" des musiques du XIV^e siècle, dénicher une sirène percussionniste, apprendre que le roi Charles V était un ami de Guillaume de Machaut, le plus grand musicien de son temps, éviter les sauterelles de l'Apocalypse soufflées par l'un des anges trompettistes du vitrail de la Ste-Chapelle, faire sonner un olifant du haut de la terrasse du châtelet, tester l'acoustique des salles en entonnant quelques chants médiévaux ou encore danser dans la chambre du roi, avant d'interpréter en atelier une danse macabre tout droit sortie du Livre vermeil de Montserrat.



Semaine à Rome

Durant la semaine du 13 au 17 février, 49 élèves latinistes et italianisants du collège La Cerisaie ont découvert les multiples facettes historiques et culturelles de Rome encadrés par leurs professeurs d'histoire, de lettre classique, d'italien et d'EPS. Programme bien chargé du Forum romain au Vatican pour découvrir le patrimoine de la capitale italienne.

Convoi 77

Depuis le mois d'octobre un groupe d'élèves de 3^e du collège La Cerisaie travaille à la rédaction de la biographie de Germaine Wagensberg.

Les recherches ont débuté sur une base documentaire fournie par l'association Convoi 77 <https://convoi77.org/> qui propose à des collégiens et lycéens européens de rédiger la biographie de l'une des 1306 personnes déportées à Auschwitz par le dernier gros convoi parti de Drancy pour Auschwitz le 31 juillet 1944.

L'an dernier, des élèves, encadrés par deux professeures d'histoire, avaient rédigé la biographie de Necha Goldsztejn. Les recherches sur Germaine Wagensberg leur ont permis de découvrir qu'elle est l'une des rescapées de ce convoi et qu'elle est décédée en 2020. Les élèves ont rencontré son fils, Gilles en novembre dernier, et le vendredi 3 février, sa sœur, Madeleine est venue spécialement de Nice pour témoigner. Elle a pu répondre aux questions des élèves et raconter son expérience personnelle d'enfant cachée.

Cette rencontre fut un moment riche en émotions qui a permis aux apprentis historiens de recueillir des informations précieuses pour la rédaction de la biographie de Germaine qui sera publiée en juin sur le site de l'association Convoi 77.

Retrouvez la biographie de Necha Goldsztejn - https://convoi77.org/deporte_bio/necha-goldsztejn/





Bornes smileys pour mesurer la satisfaction des enfants

Proposer aux écoliers déjeunant à la cantine des menus équilibrés et respectueux de l'environnement, c'est bien. Mais s'assurer qu'ils se font un plaisir de les déguster, c'est mieux ! C'est pourquoi la Ville a décidé de mener une enquête satisfaction auprès des demi-pensionnaires des écoles maternelles. Pour ce faire, une borne avec de simples boutons "smileys" expressifs a été installée dans les écoles maternelles depuis le mois février. Ce dispositif de recueil digitalisé des avis des enfants sur la restauration scolaire est proposé par l'entreprise Elior, qui gère quotidiennement la confection de 650 repas par jour en maternelle. Spécialement adaptée à leur âge et à leur taille, cette borne smileys sera livrée dans chaque école sur le temps de restauration, selon un planning journalier élaboré entre les diététiciennes Elior et Ville, jusqu'à fin mars.

Après un temps d'explication pédagogique, les enfants de moyenne et grande section sont invités à voter, en répondant à cette question : "As-tu aimé le repas ?". Parmi les résultats collectés, les taux de satisfaction sont tout à fait convenables. Ainsi, sur 54 élèves de l'école Port aux Lions, 87% sont satisfaits. Sur 73 élèves de l'école Conflans, le taux de satisfaction est de 63%. Il est monté à 92% à La Cerisaie. Cette manière ludique de sonder les enfants sur la restauration scolaire a beaucoup amusé les plus jeunes. L'ensemble de ces résultats seront analysés, afin d'améliorer au mieux l'offre des repas.



Lili bricolo

Début février, le T2R a accueilli les enfants des maternelles pour un spectacle spécialement conçu pour leur âge par la Compagnie Théâtre du Petit Pont. Les séances se sont succédées et le ravissement du public fut à chaque fois au rendez-vous !

Les prochaines séances, programmées en mai, seront destinées aux élèves d'élémentaires avec un récital des deux concertos de Chopin par l'orchestre de Chambre Lamoureux et un spectacle musical et de marionnette, Madjik Valosh, de la Compagnie Fleming Welt.





Visite de la cuisine centrale de Fresnes par des élèves Focus sur la légumerie

Inscrite dans le cadre d'une action baptisée "Commission Menus Enfants Charenton", la visite de la cuisine centrale de Fresnes est organisée chaque trimestre pour les enfants de la commission. Une vingtaine d'enfants (du CE1 au CM2) y a déjà participé. Ils sont issus des 5 écoles élémentaires de la ville*, tous volontaires et demi-pensionnaires. Concrètement, la visite dure une demi-journée. Arrivés sur place, les enfants découvrent les lieux, avec le Chef cuisine à leurs côtés. Une formidable occasion de poser toutes les questions qui les taraudent sur l'organisation en cuisine, la production, le choix des aliments cuisinés. Depuis janvier, une légumerie a été installée au sein de la cuisine centrale, permettant de préparer les entrées froides qui sont servies dans les écoles (carottes râpées, céleri rémoulade, salade de chou blanc et de chou rouge...). Ce dispositif permet de garantir la fraîcheur des crudités. En effet, les légumes provenant de producteurs locaux sont, dès réception, nettoyés, coupés et confectionnés pour la livraison dans les offices de restauration. Ce qui les étonnent le plus les enfants ? : La quantité astronomique de produits frais préparés, la quantité de produits d'épicerie disposée en réserves, ou encore la taille des armoires froides et la température (jusqu'à - 18°). L'objectif de cette démarche est triple : sensibiliser à l'équilibre alimentaire, montrer les modes de fabrication des repas, faire comprendre les contraintes des menus à la cantine et aborder la question du gaspillage. Cette visite est suivie de deux actions-phares : d'abord, l'élaboration d'un menu pour la restauration scolaire, par les enfants eux-mêmes ! Puis, la confection d'une affiche annonçant ce même menu à leurs camarades. La visite de la cuisine centrale et de la légumerie s'accompagne enfin d'une série d'actions, parmi lesquelles la participation aux commissions menus, un travail avec une diététicienne, ou encore la visite d'un producteur partenaire d'Elilor, qui se déroulera au printemps.

* Anatole France, Briand, Valmy, Desnos et Pasteur.

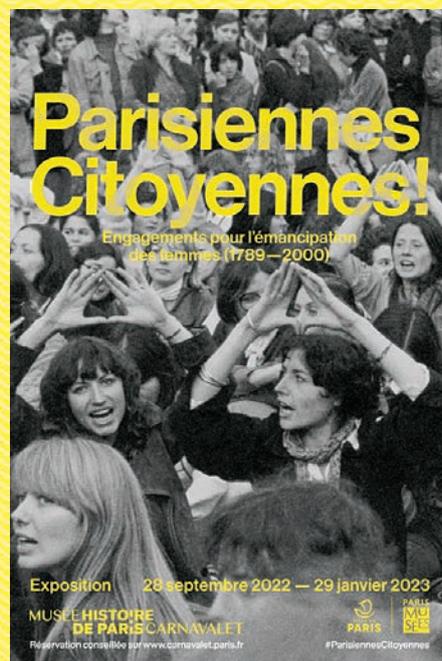


"Parisiennes Citoyennes"

Entre les mois de décembre et janvier, 6 classes de CM2 se sont rendues au Musée Carnavalet afin de visiter l'exposition "Parisiennes Citoyennes !" dans le cadre du parcours citoyen.

L'égalité hommes/femmes étant partie intégrante des principes de la République Française, cette exposition est une traversée historique, de la Révolution Française jusqu'à la loi sur la parité, sur les traces des luttes que les femmes ont menées à Paris pour leur émancipation.

Grâce à cette visite, les élèves ont pu y voir des peintures, sculptures, nombreuses photographies et archives sur le droit à l'instruction, celui de travailler, les droits civils et civiques, l'accès artistique et culturel.



BIENVENUE À...

JCN Hair, salon de coiffure



Récemment arrivé au sein du Centre Commercial Bercy 2, JCN HAIR est un Espace capillaire complètement dédié à vos cheveux. Solange, la gérante, est heureuse de vous recevoir dans son salon afin de vous proposer des coiffures (coupes tendances, balayages, poses de perruques, extensions de cheveux etc) et des produits (l'Oréal, Wella, Revlon, Schwarzkopf, Cantu, les Secrets de Loly, etc) , pour tous types de cheveux qu'ils soient de type afro ou européen. Experte dans son domaine, elle prendra le temps de vous conseiller et prendre soin de vous lorsque vous aurez franchi la porte du salon et ce du lundi au samedi de 10h à 19h. Les prestations sont sur rendez-vous : 01.55.53.80.24.

JCN Hair salon de coiffure - CCI Bercy 2 Au niveau 2 en face de l'entrée Carrefour

Laser Or, Centre de soins esthétiques



Situé au cœur de Charenton, Laser Or est un tout nouveau Centre de soins esthétiques qui saura prendre soin de vous dans un environnement à la fois lumineux et chaleureux. Venez y découvrir le fameux traitement de peau dermo-esthétique HydraFacial, l'Épilation Laser dernière génération, les massages

drainants (madérothérapie) et relaxants et encore d'autres soins à venir. La consultation préalable à l'épilation laser avec le médecin est offerte. Pendant celle-ci, le médecin détermine le type de peau et les indications/contre-indications pour le bon déroulement du traitement laser.

De nombreuses promotions pour les charentonnais et commerçants sont également à découvrir. Pour en savoir plus n'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe du lundi au jeudi de 9h à 19h et le vendredi et dimanche de 10h à 15h ! La prise de rendez-vous s'effectue sur Doctolib ou au 07.56.88.88.94. Retrouvez toutes les informations et tarifs sur www.laser-or.com et suivez l'actualité du Centre sur instagram et facebook : "laser.or"

**Laser d'Or, Centre de soins esthétiques - 111 rue de Paris
Tél. : 07.56.88.88.94**

"Nicolas" change de propriétaire

Régis, Charentonnais depuis 24 ans est l'heureux nouveau gérant de l'établissement "Nicolas" rue de Paris.

Depuis le mois de novembre 2022, il propose aux Charentonnais ses services de conseil à ceux qui souhaitent un accord mets et vins, découvrir les bières artisanales et régionales, vins bio, sans sulfites, et biodynamie le tout avec sourire et dynamisme.

Pour un petit plaisir, une découverte ou bien un cadeau, n'hésitez pas à vous y rendre du lundi 16h à 20h et du mardi au samedi 10h à 13h et de 15h à 20h.



Nicolas, caviste - 79 rue de Paris - Téléphone : 01.41.79.33.80

Une nouvelle tête chez "Franck Provost"



Déjà propriétaire du salon Jean-Louis David du 95, rue de Paris, Philippe Berthelin se lance dans l'aventure "Franck Provost" au 91 de la même rue. Depuis un an, la toute nouvelle et dynamique équipe du salon Franck Provost propose différentes prestations pour répondre au mieux à vos besoins et attentes avec : l'expérience du savoir-faire, les coupes tendances, les coiffages de circonstance, une nouvelle formule de coloration Inoa, le tout nouveau service

de lissage, ainsi que les techniques exclusives balayage 2 ors, Duo Cashmere, et Indian pour une meilleure texture et une haute performance.

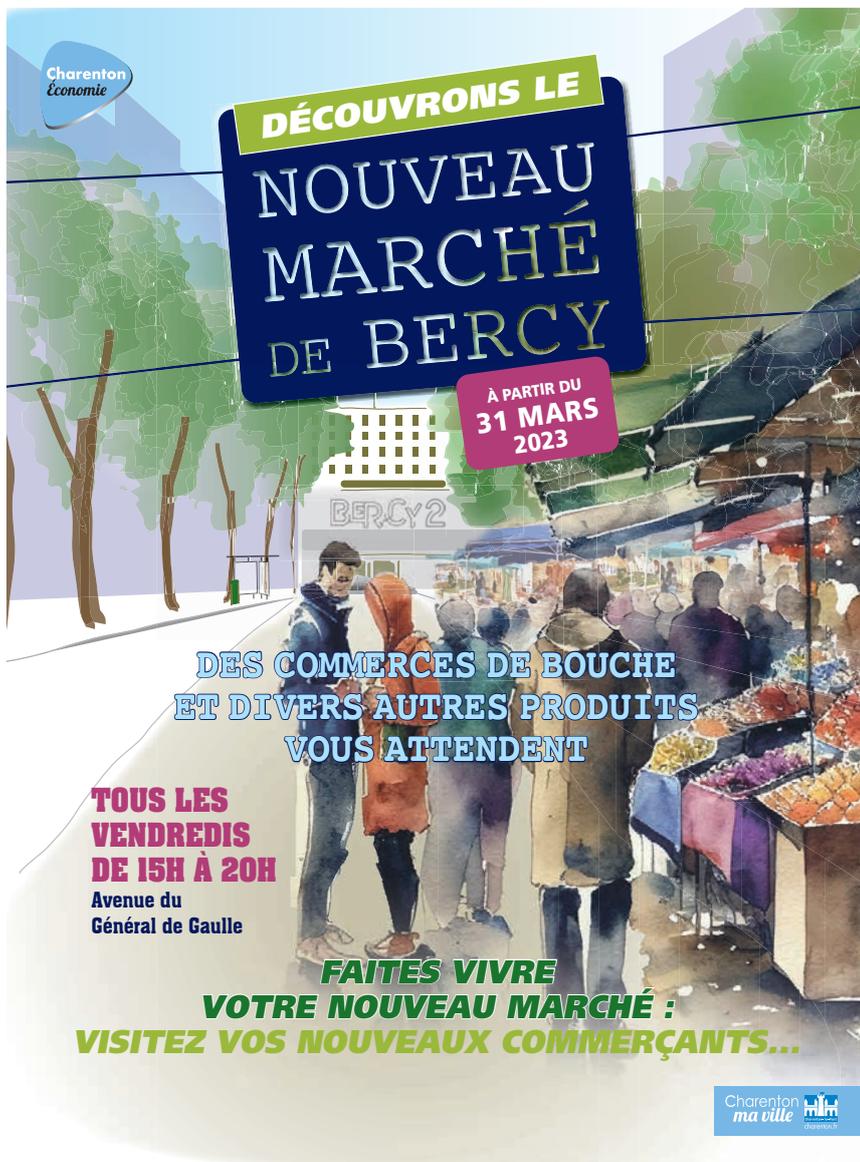
L'équipe régulièrement formée se propose de vous faire vivre une expérience unique et sensorielle avec un diagnostic et des conseils personnalisés en alliant des produits de qualité.

Pour découvrir un nouvel espace glamour profitez lors de votre première visite de l'offre de - 20% sur toute prestation du lundi de 10h à 18h, du mardi au vendredi de 10h à 19h, et le samedi de 9h30 à 18h.

**Avec ou sans prise de RDV au 01.45.18.53.40
ou sur le site frankprovost.com**

EXPÉRIMENTATION

Un marché dans le quartier de Bercy



DÉCOUVRONS LE
NOUVEAU MARCHÉ DE BERCY

À PARTIR DU 31 MARS 2023

DES COMMERCES DE BOUCHE ET DIVERS AUTRES PRODUITS VOUS ATTENDENT

TOUS LES VENDREDIS DE 15H À 20H
Avenue du Général de Gaulle

FAITES VIVRE VOTRE NOUVEAU MARCHÉ : VISITEZ VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS...

Charenton Économie

Charenton ma ville

Quand un projet de campagne de l'équipe municipale rencontre les propositions du conseil de quartier Bercy, on obtient la mise en place d'un nouveau service attendu par les habitants et usagers du quartier : l'expérimentation d'un marché en plein air, le vendredi sur un créneau horaire inédit : de 15h à 20h.

Notez bien : une expérimentation et non l'implantation d'un marché !

En effet, si la Municipalité a tout mis en oeuvre avec le prestataire déjà en charge du marché du Centre, le groupe Loiseau, afin de pouvoir proposer une telle prestation, elle n'a pas le pouvoir d'imposer aux commerçants de venir s'installer, chaque vendredi, sur le côté impair de l'avenue du Général de Gaulle durant plusieurs heures si un tel déplacement n'est pas commercialement intéressant pour eux.

C'est pourquoi, dès le vendredi 31 mars, date d'ouverture de ce nouveau marché, tous les Charentonnais et personnes travaillant sur la ville sont invités à venir découvrir et faire vivre ce nouveau dispositif commercial où ils pourront aller à la rencontre d'une douzaine de commerçants de bouche mais pas seulement.

A l'occasion de cette inauguration, des animations attendront les visiteurs.

Marché de Bercy
Côté impair de l'avenue du Général De Gaulle
Ouvert le vendredi de 15h à 20h



LA PAROLE À **Anne Lardin,** **Conseillère de quartier Bercy**

Voilà maintenant près de deux ans que je m'investis activement dans cette nouvelle approche de démocratie participative : nous avons à cœur au sein de l'équipe d'animation d'être à l'écoute des conseillers de quartier de Bercy et de porter des projets pour végétaliser, animer et réinstaurer de la solidarité entre les habitants.

Je me réjouis qu'un marché, avec des produits, frais et de saison, voit le jour dans notre quartier. Grâce à des jours et horaires adaptés (vendredi jusqu'à 20h), nombreux sont les habitants, les employés du quartier ou les flâneurs du centre commercial qui pourront venir y faire leurs courses avant de rentrer chez eux et ainsi consacrer leur week-end à d'autres activités.

Souhaitons que les beaux jours à venir voient pousser également les autres projets en cours et que, tous ensemble, nous puissions fêter notre quartier Bercy.

À VOS AGENDAS

La culture vous donne rendez-vous

Charenton Culture

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE CHARENTON-LE-PONT PRÉSENTE À LA MÉDIATHÈQUE DES QUAIS

du 2 mars au 4 avril 2023

UNE EXPOSITION GEANTE « ROSIE »

D'après l'album éponyme de Gaëtan Doremus, prêtée par le Département du Val-de-Marne

Dancez autour des livres de Gaëtan Doremus
Par la Compagnie Miss O'Youk
Samedi 18 mars 2022
à 10h30 et 16h30
Public : 2 ans et demi / 5 ans

Médiathèque des Quais
36, quai des Carrières
Sur inscription
<https://mediatheques.charentonlepont.fr>
ou au 01 46 76 69 00

VAL de MARNE
Le Département

Charenton ma ville

Charenton Culture

Exposition du 16 mars au 15 avril 2023



1950 - 1990
Pendant ce temps la figuration

PEINTURES : Eugène Babeline, Pierre Brachard, Guy Baridon, Alain Brasseur, Yves Bryer, Bernard Buffet, Carou, Bernard Cathelin, Paul Collomb, Jean Coey, D'Amé, André Daugy de Sogno, Jean Fassin, Geo Paul, Jasson, Henry Loeffler, Gérard Luyas, Lucero, Jacques Léonard, Osgip Lubich, André Minoux, Lucien Philippe Moret, Manol Pillard, André Pissone, André Renoux, Jean-Pierre Stauffer, Marko Stigar, Louis Toffoli, Takamori Ogino, Liu Xia-Ping, ESTAMPES : Pablo Picasso, Maurice Utrillo, Raymond Puyot, Claude Weisbuch...

Espace Art et Liberté
Jeudi 8 avril 19h30 - Visite commentée par Frédéric Hetta
Centre commercial La Coupole - 1, place des Maréchaux 94220 Charenton-le-Pont
M^o Liberté - Ligne 8 (à 50 m de la station) - Parking souterrain - Tél. 01 46 76 69 14
ENTRÉE LIBRE du mardi au vendredi de 10h à 18h et samedi de 10h à 12h et 15h à 18h

Charenton ma ville

Charenton Culture

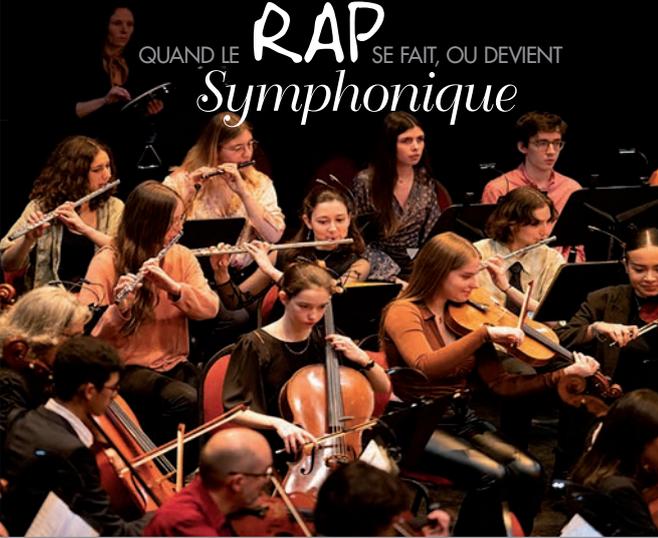
Samedi 18 mars 2023 à 20h au T2R

CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU CONSERVATOIRE ANDRÉ NAVARRA

Sous la direction de Jérôme HILAIRE

présente

QUAND LE RAP SE FAIT, OU DEVIENT Symphonique



Un spectacle réalisé avec l'association VECTEUR D'ART.
Avec les rappers BRADA et MATROSSOV. Une création de Ohane DOURIAN.
Avec en invités : Olivier MONTEILS (batterie), Paul HERRY-PASMANIAN (basse), Aloïs RAOUL (chant), Alice CHAHBAZIAN (chant)

Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris
Charenton-le-Pont

Entrée libre
Réservation obligatoire au 01 46 76 48 90
ou conservatoire@charenton.fr

Charenton ma ville

Charenton Culture

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE CHARENTON-LE-PONT PRÉSENTE À LA MÉDIATHÈQUE DES QUAIS

organise une

BRADERIE DE LIVRES

Spéciale livres anciens

Les médiathèques vendent des livres "déclassés"
documents trop anciens, trop spécialisés, usés... à prix modique : 1 ou 2 €

Samedi 15 avril de 10h à 17h30

Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières à Charenton

Sur inscription - 01 46 76 69 00 - <https://mediatheques.charentonlepont.fr>

N'oubliez pas vos sacs pour emporter les livres !

Charenton ma ville

◀ RENDEZ-VOUS ▶



AU PROGRAMME DU T2R

Festival des nouvelles écritures

Du 20 au 25 mars, le Théâtre des 2 Rives vous propose sa 2^e édition du Festival des Nouvelles Ecritures dont le thème est "Femmes et théâtre".

Deux spectacles sont programmés dans le cadre de ce festival :

Comment Virginie D. a sauvé ma vie, mercredi 22 mars à 20h30

De et avec Corinne Merle, d'après *King Kong Théorie* de Virginie Despentes. Une petite fille, une mère, une grand-mère, une femme libre, racontent avec humour et rage leur histoire avec les hommes. Des moments de vie portés par des personnages féminins qui ont subi le viol, le harcèlement de rue, la surcharge mentale. C'est décapant, émouvant, sensible et drôle.

Comment nous ne sommes pas devenues célèbres, samedi 25 mars à 20h30

De Justine Heynemann et Rachel Arditi

Une comédie musicale punk rock sur le premier groupe de punk féminin anglais, Les Slits, qui - bien que n'ayant pas percé - a réussi l'exploit d'être le premier groupe au monde à obtenir le contrôle total de leur image auprès de leur maison de disque.

Tarifs pour chacun de ces deux spectacles : de 6 à 19 euros - Informations au 01 46 76 67 01

Réservations en ligne sur www.lestheatres.fr ou lors des permanences de billetterie - Public pour ces 2 spectacles : A partir de 14 ans



À LIRE

Les Charentonnais ont du talent

PR LAURENT BEAUGERIE
MARGAUX DE FROUVILLE



Manger sans s'empoisonner

Un livre essentiel pour apprendre à manger en toute sécurité tout en se faisant plaisir !

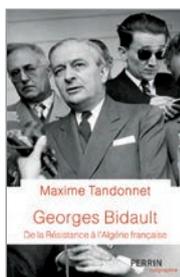
Une journaliste santé et un médecin gastro-entérologue

(charentonnais !), spécialistes du sujet, s'associent pour apporter un éclairage sur les différentes familles d'aliments, les principaux risques associés, à la maison comme au restaurant, en livrant les clés pour prévenir et si besoin guérir.

Choix des aliments, cuisson, conservation... : les auteurs vous proposent des réflexes concrets à adopter pour s'alimenter à moindre risque. Un livre malin et pédagogique à garder précieusement chez soi.

Chez Flammarion - 256 pages
21 euros

MAXIME
TANDONNET



Georges Bidault de la Résistance à l'Algérie française

Dans Georges Bidault - De la Résistance à l'Algérie française, l'historien Maxime Tandonnet retrace la vie d'un personnage singulier, tour à tour héros de la Résistance, ministre

de premier plan de la IV^e République et paria, après les accords d'Evian, en raison de son hostilité à l'indépendance de l'Algérie.

Fin observateur de la vie politique française, auteur de nombreux ouvrages salués par la critiques, Maxime Tandonnet s'est fondé sur d'abondantes archives personnelles récemment ouvertes et de nouveaux témoignages pour écrire cette première biographie de Georges Bidault.

Chez Perrin
358 pages
23, 50 euros

CHRIS LAVAQUERIE-KLEIN
LAURENCE PAIX-RUSTERHOLTZ



Les duos dans l'art

Des beaux-arts au cinéma en passant par la mode et la musique, découvrez 20 binômes du XX^e et XXI^e siècles qui ont marqué leur discipline artistique.

Qu'ils se soient croisés sur quelques projets ou qu'ils aient construit leur carrière à deux, partez à la découverte des duos d'artistes des XX^e et XXI^e siècle !

On associe souvent une œuvre d'art à un nom emblématique. Pourtant, de nombreux artistes ont travaillé en collaboration avec d'autres, de manière ponctuelle ou durable. Malgré leurs différences, ces hommes et ces femmes ont uni leurs talents pour développer à quatre mains des œuvres inédites, des œuvres qu'ils n'auraient pas créées seuls.

Chez Palette - 64 pages
17,95 euros

★ Agenda ★

Rilke

Mercredi 29 mars à 20h30

★ T2R - 107, rue de Paris

Par la compagnie Les Arpenteurs de l'Invisible (Florian Goetz et Jérémie Sonntag)

Une expérience sensible où la raison laisse place au lâcher prise et qui, à l'image de l'œuvre entière de Rilke, pose la question de l'Homme face à sa sensibilité.

Tarifs : de 6 à 19 euros

Informations au 01 46 76 67 01

Réservations en ligne sur www.lestheatres.fr ou lors des permanences de billetterie



Permanence du Député Michel Herbillon

Lundi 20 mars à 19h

★ Hôtel de Ville - 48, rue de Paris

Une fois par mois, Michel Herbillon, Député de la 8e circonscription du Val-de-Marne (Charenton, Joinville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice) tient une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton afin de recevoir les habitants.

Michel Herbillon reçoit sur rendez-vous. Il convient de contacter son secrétariat au préalable au 01.43.96.77.23.



Ressourcerie éphémère

Du 5 au 22 avril 2023, tous les mercredis et samedis après-midi,

★ La Verrière - 6 place Henri d'Astier, quartier de Bercy

Après le succès de la précédente édition, l'association La Pagaille revient à la Verrière pour collecter les objets qui ne vous servent plus et leur donner une deuxième vie. Vous pourrez y apporter tous les objets du quotidien qui peuvent resservir (livres, vêtements, vaisselles, bibelots, jouets, appareils électriques, meubles...). L'équipe peut vous aider à descendre des objets de chez vous. Des ateliers de fabrication gratuits et ouverts aux enfants seront proposés tous les mercredis. **Une grande braderie** aura lieu le dernier jour, le 22 avril, pour revendre les objets récoltés à petit prix, dans une ambiance festive, conviviale et musicale grâce à l'intervention de l'association Vecteur d'Art !



Jeudi 16 mars

Ciné-Gôûter • 14h30

Projection du film "Adieu Les Cons" d'Albert Dupontel

★ Résidence Jeanne d'Albret - 12 rue Paul Eluard

Prochaine séance : Jeudi 30 mars "C'est Quoi cette mamie ?" de Julien Laferrière

Vernissage de l'exposition : "Et pendant ce temps la figuration" • 19h

Exposition du 16 mars au 15 avril 2023

★ Espace Art et Liberté,

Centre commercial La Coupole, 3 place des Marseillais

Conférence du Comité de jumelage section Israël • 20 h

"L'écriture de la bible à la lumière des nouvelles découvertes et des nouvelles technologies"

Conférencier : Michael Langlois, Docteur en sciences historiques et philologiques

de l'EPHE Sorbonne

Cette soirée se terminera par un buffet.

Inscriptions auprès de Mme Orinstein (06 82 01 30 68 ou 0143782351) ou Mme Loup (0143688323)

Participation : 8 euros

★ Espace Toffoli

12 bis, rue du Cadran

Samedi 18 mars

9^e édition de la Dictée des familles organisée par l'AFC • 14h

★ Espace Toffoli

12, rue du Cadran ou

73, rue de Paris (entrée par la galerie commerciale).

www.charenton.fr/afc/

Clean Up Day • 10h à 17h

Grande collecte de matériel numérique (ordinateurs, tablettes, smartphones ...)

Place Aristide Briand

Dancez autour des livres de Gaëtan Doremus • 10h30 et 16h30

La Compagnie Miss O'Youk vous propose de découvrir les albums de Gaëtan Doremus au travers d'une lecture dansée.

★ Médiathèque des Quais

Public : 2 ans et demi - 5 ans - Sur inscription :

<https://mediatheques.charentonlepont.fr>

Concert de l'Orchestre symphonique du Conservatoire : "Quand le rap se fait ou devient symphonique" • 20h

★ Au T2R, 107, rue de Paris

Réservation obligatoire : conservatoire@charenton.fr - 01.46.76.48.90

Dimanche 19 mars

Cérémonie relative à la journée Nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc • 11h

< AGENDA >

★ Place de l'Église - Monument aux Morts

Gala de Capoeira • 14h - 17h

★ Gymnase Maurice Herzog, 7-9 Rue du Nouveau Bercy

Condition d'accès : donner une denrée alimentaire qui sera redistribuée Au Petit Plus, l'épicerie solidaire de Charenton

Lundi 20 mars

Conférence "Les émotions de l'Enfant : que se passe-t-il dans sa tête ?" • 18h dans le cadre de la semaine de la petite enfance.

Héloïse JUNIER, Docteur en psychologie, spécialiste du jeune Enfant.

★ T2R, 107, rue de Paris
relaispetiteenfance@charenton.fr

Mardi 21 mars

Permanence départementale • de 14h à 17h

★ Centre Alexandre Portier, 21 bis rue des Bordeaux

Mercredi 22 mars

Page musicale Un petit air de Renaissance • 16h

Chansons, danses et autres préludes au temps de François I^{er}, en solo ou à plusieurs, par les élèves de la classe de luth du Conservatoire de musique A. Navarra.

Tout public. Sur inscription :

<https://mediatheques.charentonlepont.fr>

★ Médiathèque de Bercy
7-9, rue du Nouveau Bercy.

Jeudi 23 mars

Déjeuner dansant sur le thème "des guinguettes" • 12h

Pour les personnes de 62 ans et plus.

Tarif 20 € ou 10 € pour les personnes non imposables.

Inscriptions au CCAS (21 bis, rue des Bordeaux), par mail seniors@charenton.fr ou par téléphone au 01 45 18 36 18.

★ Espace Toffoli
12bis, rue du Cadran

Vendredi 24 mars

Scènes d'élèves du Conservatoire A Navarra • 19h sur le thème du livre Le petit Prince avec la participation de chorales.

★ Espace Jeunesse
7 bis quai de Bercy

Samedi 25 mars

Printemps de l'Emploi • 10h à 17h

Forum organisé en partenariat avec la ville de Saint-Maurice

Venez rencontrer des recruteurs et des centres de formation dans divers secteurs d'activités

★ Centre Commercial Bercy II, 2ème étage, 4 Place de l'Europe

Dimanche 2 avril

Marathon de Paris

Passage par l'avenue de Gravelle à Charenton

Plus d'infos sur :

www.schneiderelectricparismarathon.com

Les Heures d'orgue

 • 15h45

Œuvres de Bach, Franck, Litz, Alain Libre Participation

★ Eglise Saint Pierre - Place de l'Église

Jeudi 6 avril

Permanences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Vous avez un projet architectural ? Vous souhaitez rénover votre logement, en modifier l'aménagement intérieur ou améliorer son efficacité énergétique ? Venez faire le point avec un architecte conseil du CAUE pour bénéficier gratuitement de conseils personnalisés. La prise de rendez-vous s'effectue auprès du service urbanisme au 01.46.76.47.65 ou par mail : urbanisme@charenton.fr

Conformément à la loi, l'architecte conseiller ne peut, en aucun cas, être chargé de la maîtrise d'œuvre, ni dessiner votre projet. Il vous apportera une expertise technique.

★ 49, rue de Paris

Samedi 15 avril

Braderie de livres (spéciale livres anciens)

 • 10h à 17h30

★ Médiathèque des Quais, 36, quai des Carrières

Sur inscription sur : 01.46.76.69.00 - <https://mediatheques.charentonlepont.fr>

Concert du Chœur de chambre d'Île-de-France

 • 20 h 30

À l'occasion de son 40^e anniversaire, le chœur de chambre de l'Île de France, dirigé par Jean-Sébastien Veyssyere, a imaginé un programme original avec des œuvres dirigées et, parfois, composées ou harmonisées par les chefs qui se sont succédés à la direction du chœur.

Mélangeant les époques et les styles, le sacré et le profane, le classique et le jazz, ce concert permettra d'entendre des œuvres marquantes du répertoire choral comme de jolies surprises. Entrée libre, libre participation.

★ Chapelle de Conflans - Accès par le 11 rue du Séminaire de Conflans et par le Parc de Conflans, rue de l'Archevêché.

Ateliers dans les médiathèques

Les Petites Oreilles Lectures et comptines au sein des Médiathèques

Public : 6 mois - 4 ans

Sur inscription

- Mercredi 22 mars à 10h30 (QUAIS)
- Mercredi 29 mars à 10h30 (BERCY)
- Mercredi 5 avril (QUAIS)
- Mercredi 12 avril (BERCY)
- Mercredi 19 avril (QUAIS)

Ateliers de conversation en français

★ Médiathèque des Quais • 10h

Public : adultes apprenant le français.

- Vendredi 17 mars
- Vendredi 24 mars
- Vendredi 31 mars
- Vendredi 7 avril
- Vendredi 14 avril
- Vendredi 21 avril

Permanences

Les élus à votre rencontre

Jeudi 16 mars

16h30 - 18h30

62 Quai des Carrières

Samedi 18 mars

10h à 12h

Marché du Centre

Jeudi 23 octobre

16h30 - 18h30

Place de la Coupole

Samedi 25 mars

10h 12h

Marché du Centre

Samedi 1^{er} avril

10h à 12h

Marché du Centre

Jeudi 6 avril

16h30 - 18h30

62 Quai des Carrières

Jeudi 13 avril

16h30 - 18h30

4, Place de l'Europe

CHARENTON DEMAIN Tous impliqués pour Charenton !

Depuis plus d'un an, 5 Conseils de Quartiers regroupant 100 Charentonnais sont actifs. Les membres de ces instances citoyennes sont ainsi impliqués dans la vie locale et font des propositions sur toute question concernant leur quartier ou la ville.

En parallèle, le Conseil Municipal des jeunes, composé d'une dizaine de Charentonnais âgés de 10 à 15 ans, s'investit localement pour contribuer au dynamisme de notre commune depuis 2022.

Dès ce printemps, nos aînés pourront candidater pour rejoindre le Conseil des Seniors. Il est destiné à mieux prendre en considération leurs préoccupations, leurs besoins et leurs attentes au sein de notre ville.



CHARENTON PASSIONNÉMENT Charenton-Bercy : où en est-on exactement ?

Lors du dernier conseil municipal, le maire a informé les élus, de façon assez floue, que la SNCF se désengageait du projet de Charenton-Bercy.

Comment peut-on laisser ce projet nous échapper ? A se demander si les choses n'ont pas été prises à l'envers. Le quartier se meurt depuis ces dernières années : un centre commercial fantomatique, des immeubles de bureaux désertés, un prolongement de la rue baron Leroy promis pour relier notre quartier à celui de Paris mais de plus

en plus lointain, un enclavement et une déconnexion renforcés, ... Aujourd'hui nous sommes inquiets quant à l'avenir de notre quartier surtout qu'il y a quelques mois, les élus parisiens avaient pour volonté d'installer le centre de crack sur les délaissés de la SNCF de Bercy-Paris. Nous faisons ainsi face à un péril menaçant et imminent ! Ce quartier, même si la programmation souhaitée par le maire ne nous semble pas être dans l'air du temps, doit faire l'objet d'une profonde requalification urbaine.

Il y a donc urgence pour voir notre quartier de Bercy évoluer et se transformer !

Caroline CAMPOS-BRETILLON, Serge TOURCHIK, Oriane OUTIN



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON Une réforme des retraites injuste et injustifiée

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le projet de réforme des retraites voulu par le président de la République n'a pas encore été voté par l'Assemblée nationale. Tout d'abord, ce projet paraît inutile. Selon le Conseil d'orientation des retraites, le déséquilibre que le système des retraites devrait connaître dans les prochaines années ne sera pas d'une ampleur telle qu'il remette en cause la pérennité du système à l'horizon 2070. En l'absence de réforme, l'effet du papy-boom sera absorbé par le système actuel.

Ensuite, ce projet est particulièrement injuste puisqu'il creuse les inégalités entre hommes et femmes, en obligeant les femmes à prolonger leurs carrières de 9 mois en moyenne contre 4 chez les hommes.



CHARENTON POUR TOU.T.E.S ! Budget de la Commune : des choix et des renoncements

Lors du Conseil municipal du 15/02, la majorité a présenté le budget de notre Commune. Le contexte général, marqué par le désengagement de l'Etat qui ne soutient plus les collectivités et des hausses de charges liées au coût des matières premières et à l'inflation, marque son empreinte sur un budget où des choix doivent être faits. Et ce sont sur ces choix que nous divergeons avec la majorité.

Nous ne pensons pas qu'il faille réduire nos efforts faits pour la culture (effort net réduit de 16%) ou pour l'environnement (effort net réduit de 36%, pour un montant initial qui n'était déjà pas très élevé), pour augmenter les dépenses de personnel de la police municipale de 23%, et financer tout cela avec



VIVONS MIEUX À CHARENTON ! OUI au droit à la critique !

Nous sommes scandalisés par les attaques personnelles en ces lignes, dédiées à l'échange démocratique contre notre représentant et, in fine, notre liste, effectuées par la liste de la majorité municipale. Il s'agit ni plus ni moins de propos diffamatoires, car jamais aucun terme discourtis n'a été employé par nous, ni sur ces pages, ni au sein du conseil ou de ses commissions, à l'égard de ses membres, de celles que tendance que ce soit. En revanche, de vraies critiques de fond constructives, toujours appuyées de faits et agrémentées de contre-propositions sur la politique menée, OUI !

Dire que le maire de notre ville ne devrait pas être un simple comptable et qu'il souffre d'une insuffisance

Par ailleurs, notre commune vient d'être distinguée d'une étoile dans le cadre des Trophées de la participation & de la concertation grâce aux ateliers de rue mis en place pour associer les Charentonnais à l'élaboration de notre plan vélo 2022-2024. C'est une belle distinction !

Enfin, notre Municipalité innove une nouvelle fois en proposant à nos concitoyens de déposer des projets et de voter pour des projets d'intérêt général dans le cadre du budget participatif à partir de mars 2023.

Faire participer les citoyens à la vie locale, est un défi que nous relevons par nos initiatives. C'est aussi un exercice démocratique dans lequel le citoyen se confronte aux réalités locales, et peut ainsi mesurer par lui-même l'ampleur de la tâche que représente la gestion d'une collectivité territoriale. Nous remercions vivement les Charentonnais qui s'impliquent dans ces différents dispositifs.

L'allongement de la durée de cotisation, de 42 à 43 annuités, et de l'âge légal du départ, de 62 à 64 ans, ne fera donc qu'aggraver les écarts observés aujourd'hui du fait de carrières plus courtes chez les femmes. Enfin, le choix du report de l'âge légal pour rééquilibrer les comptes est un choix politique qui impactera en premier lieu les salariés ayant commencé à travailler tôt, et donc souvent les plus précaires et fragiles face aux aléas du marché de l'emploi. Pour ces personnes qui ont parfois bien du mal à retrouver un emploi après 55 ans, l'allongement de la durée de cotisation n'a strictement aucun sens.

Nous comptons sur le député de la 8^{ème} circonscription du Val-de-Marne, Michel Herbillon, pour voter contre ce projet de réforme.

Loïc Rambaud, Argentina Denis
eelvcharenton@gmail.com

1.35M€ de stationnement. Nous ne pensons pas que le contexte justifie de maintenir à l'identique les enveloppes des politiques sociales et les associations.

Nous pensons en revanche que notre ville a besoin d'un retour aux fondamentaux. Chaque 1€ de plus investi dans la répression doit être accompagné d'1€ investi dans la médiation-prévention (nous en sommes loin aujourd'hui). Les enveloppes pour l'environnement doivent être, au moins, sanctuarisées, au mieux, augmentées. Nos associations et commerçants ont besoin d'un soutien bien plus important. Les arbitrages de la majorité actuelle ne vont pas dans ce sens, que nous défendons depuis 2020 et bien avant, et nous le regrettons : au-delà de ces chiffres, ce sont les politiques publiques et la vie des Charentonnais qui en pâtissent.

João Martins Pereira
jmartinspereira@charenton.fr
pscharenton@gmail.com

de vision à long terme nous paraît dans la droite ligne des reproches formulés par la Chambre Régionale des Comptes d'Ile de France. A cause de cette vision comptable étriquée, et comme le dit la Chambre, les subventions aux associations sont pour moitié en dessous de la moyenne des villes comparables. Monsieur le Maire, quand pensez-vous à investir pour rendre TOUTE la ville plus moderne ? Depuis votre élection, nous proposons de moderniser toutes les infrastructures de la ville, d'y créer un tiers lieu, une maison de santé, de construire un mur anti bruit (A4)...

On nous dit qu'il faut économiser pour Charenton-Bercy. Cela va durer plus de 10 ans! et pendant ce temps là les anciens charentonnais ne verront rien bouger.

Francis Rodriguez-Lacam
Facebook : Francis Rodriguez-Lacam2020

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

- Théodore BAURIN
- Thomas PETROVITCH TRAN
- Dayana HAÏDARA
- Colette RONDEAU
- Siham YAHIAOUI
- Azélie GENNESSEAU GASTINE
- Joab-Emmanuel CASTILLO CAICEDO
- Alina AMIAR
- Jeanne PICHON
- Jules PERRIOT
- Paul LAVERNE
- Lassana TOUNKARA
- Seylan MEKAOUI
- Emma DAHAN
- Reagan LANCIEN
- Issac HAYOUN

Décès

Avec nos sincères condoléances

- Daniel LARUE
- Régine TERRÏN épouse VINCENT
- Odette BERGEOT veuve LOHRER
- Pierre ANDRÉ
- Jean SCHLEMER
- Ali AKSU
- Eliane SCHALLER épouse PICOU
- Denise DELBÉ veuve TOU TE HENG
- Monique BARACHET veuve PORTIER
- Marie BOUDRET veuve SANS

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

- James ROBERTSON
et Linda LIN
- Alain BENAÏM
et Léa JAOUÏ
- François VIDEAU
et Agnès PINARD LEGRY

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- les jeunes garçons et filles nés en mars 2007 : de mars 2023 à juin 2023
- ceux nés en avril 2007 : d'avril 2023 à juillet 2023
- ceux nés en mai 2007 : de mai 2023 à août 2023

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15 - Tél. 01.46.76.46.50.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 19 mars

PHARMACIE DE GRAVELLE

118, rue de Paris
tél.01 43 68 18 32 19/03/2023

Dimanche 26 mars

PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis, rue de Paris
tél.01 43 68 00 38

Dimanche 2 avril

PHARMACIE CENTRALE

54, rue de Paris
tél. 01 43 68 01 41

Dimanche 9 avril

PHARMACIE BERCY II

8 - 10 place de l'Europe
tél. 01 45 18 40 50

Lundi 10 avril

GRANDE PHARMACIE DE CHARENTON

3, place des Marseillais
tél. 01 43 75 14 68

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit



Version audio du *Charenton magazine*
sur www.charenton.fr



Charenton magazine chez vous

En cas de non réception
de votre *Charenton magazine*,
merci d'en aviser la Mairie
au 01.46.76.47.93
ou par mail : cmag@charenton.fr

APPEL À CANDIDATURE

Devenez membre du CONSEIL DES SENIORS

Vous êtes !
Charentonnais(es)
à la retraite
+ de 60 ans

Participer

Proposer

Dynamiser

Communiquer

Mieux vivre...

Inscription jusqu'au

15 avril 2023

Candidatures à adresser ou à déposer à :
Hôtel de Ville de Charenton-le-Pont
48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont
ou l'urne Conseil des Seniors en Mairie
ou par mail à l'adresse seniors@charenton.fr